

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

N° 19 (Trimestriel) | Juin 2016

& affluents

Le château de Modave
surplombe le Hoyoux

Hommage à José Borghoms

sommaire

Actualités Meuse-Aval **2** - Actualités des Comités locaux **5**
Focus sur la naissance de la Fédération Meuse Aval **12**
ITW **14** - En bref et agenda **15**



MEUSE AVAL

Actualités Meuse-Aval

1

Les Journées Wallonnes de l'Eau bilan de l'édition 2016

Pour rappel, notre équipe a souhaité mettre l'accent sur la thématique des déchets durant les Journées Wallonnes de l'Eau, qui se sont tenues du 12 au 25 mars. Pour illustrer cette thématique, des barrages flottants avaient été placés sur le Hoyoux à Huy, la Mehaigne à Wanze, La Berwinne à Dalhem, La Gueule à Moresnet et le Geer à Oreye et Bassenge.

L'équipe s'est rendue sur certains marchés hebdomadaires pour sensibiliser les passants et des animations ont été proposées aux écoles de notre territoire. Nous avons accueilli plus de 400 visiteurs lors des balades, ateliers et stands proposés et 660 élèves ont participé aux animations scolaires. Nos vifs remerciements vont évidemment aux partenaires qui ont une fois encore montré un réel engouement à promouvoir, par une multitude de canaux, la gestion durable des ressources en eau douce.

Rendez-vous en mars 2017 pour une nouvelle édition de ces journées dédiées à l'eau sous toutes ses formes et ses usages. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits ou propositions d'activités!



2

Bilan des Opérations Rivières Propres menées dans le cadre du Grand Nettoyage de Printemps BeWAPP pour une Wallonie Plus Propre

15, 16, 17 avril derniers

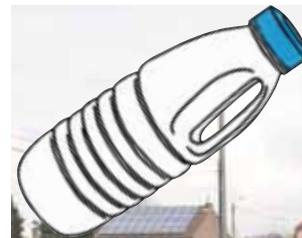
Début mai, le Ministre Carlo Di Antonio communiquait le bilan chiffré du Grand Nettoyage de Printemps (BeWapp). Sur l'ensemble de la Wallonie, 31.000 sacs de déchets pour un poids total de 130 tonnes ont été ramassés par 40.592 wallons le week-end des 15, 16 et 17 avril dernier.

Et qu'en est-il des Opérations Rivières Propres organisées en parallèle par notre Contrat de Rivière ?

- 💧 23 communes de notre territoire sur 40 ont répondu à notre appel ;
- 💧 684 personnes se sont mobilisées pour un total de **1678 heures prestées** ;
- 💧 127 sacs PMC et 435 sacs tout-venant ont été collectés ;
- 💧 Soit une estimation de **112 m³** et **9 tonnes** de déchets collectés (en dehors des pneus et des déchets encombrants).



Précisons que les tronçons nettoyés cette année n'étaient pas identiques à ceux de 2014, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes: les quantités récoltées sont comparables. Ces campagnes successives de grand nettoyage, nous permettent d'extraire des cours d'eau « les plus grosses pièces », les déchets encombrants, qui petit à petit disparaissent de nos paysages.

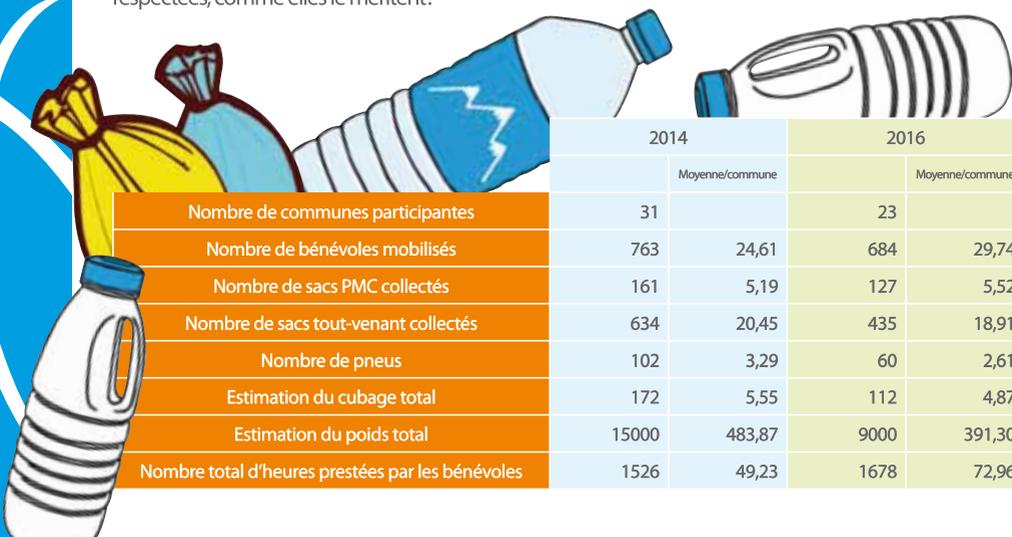


merci à nos précieux bénévoles!





Cependant, les petits déchets sauvages tels que les canettes, bouteilles et sacs plastiques, généralement issus des voiries et places publiques, finissent leur chemin en bordures de cours d'eau, transportés par le vent ou les grosses pluies. Savez-vous que le filtre d'un mégot de cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et que 80% des déchets retrouvés dans les océans proviennent de l'intérieur des terres? Dès lors, dans la planification de notre prochain programme d'actions 2017-2019, la sensibilisation et l'information en matière de déchets garderont une place primordiale afin qu'à terme, nos campagnes et nos rivières soient mieux respectées, comme elles le méritent!



Actualités des comités locaux

1 Actualités du Comité Local Gueule et Inde

Fin 2015, un premier groupe de travail sur le thème de l'épuration a été mis sur pieds. Le résultat fut la production d'une vue d'ensemble des travaux d'égouttage prévus jusqu'en 2018 sur l'ensemble du bassin et une carte des principaux problèmes d'eaux usées, afin d'en ressortir les priorités. Des discussions ont aussi été lancées sur la rédaction d'une brochure et comment interpellier les autorités au sujet de cette problématique. Dans la poursuite de notre travail autour de ce thème, une fiche « eau » a été rentrée dans le cadre du GAL entre Vesdre et Gueule (groupement d'action locale) avec l'aide de la WFG et du Parc Naturel des Hautes Fagnes qui sera porteur de projet.

Voici quelques actions réalisées par les différents partenaires sur ces derniers mois (liste bien sûr non exhaustive car trop longue!):

En automne 2015, la DCENN a entrepris des **travaux d'amélioration de la passe à poissons sur la Gueule** à hauteur du moulin de Terbruggen. Les 3 bassins d'origine ont été modifiés pour en former 5, ce qui diminuera la hauteur de chute entre les bassins et facilitera le passage des poissons. Ce barrage du moulin constituait à l'époque la première entrave à la libre circulation des poissons en provenance des Pays-Bas.



💧 **Réfection de la berge** gauche de la Gueule à la hauteur de la rue Hof à la Calamine par la DCENN fin 2015 / début 2016.

💧 **Journées Wallonnes de l'Eau et Be Wapp sur le bassin de la Gueule:** Un barrage flottant a été posé à Moresnet à travers la Gueule. Malheureusement, vu le courant trop important en mars, peu de déchets ont été effectivement retenus par le barrage: un ballon de foot et une canette. En parallèle, des animations sur les déchets ont été faites à l'école primaire de Moresnet avec l'aide du CRIE d'Eupen. Sur La Calamine, le Comité Local a tenu un stand de sensibilisation avec Intradel et le CRIE d'Eupen. Sur Lontzen, pendant la campagne Be Wapp, les cours d'eau ont aussi été nettoyés!

💧 Plombières a profité de sa journée porte ouverte en avril pour organiser une **sensibilisation à la problématique des rejets d'eau usée dans les rivières** et informer ses citoyens sur l'assainissement autonome et les systèmes d'épuration individuels. Le CRIE d'Eupen était aussi présent avec des informations sur le castor.

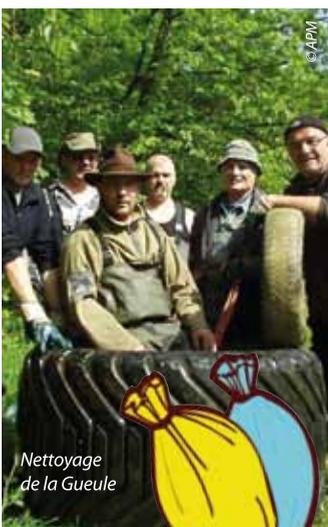
💧 Un certain nombre de **balades** ont aussi été organisées par différents acteurs sur le bassin de la Gueule: nommons les balades aux sources de la Gueule du syndicat d'initiative d'Eynatten, les balades de M. Stein de La Calamine le long du Tüljebach ou autres cours d'eau ou encore celles de M. Schmetz dans la vallée du Hohnbach sur les traces des jonquilles.

💧 En mai, les pêcheurs de l'APM ont organisé une **opération de nettoyage de la Gueule**. La récolte fut malheureusement à nouveau fructueuse et de nombreux pneus de voiture et même de tracteurs ont été retrouvés.

💧 Fin mai, une **journée d'étude «vallée de la Gulp»** a été organisée par l'asbl ARK et le Staatsbosbeheer néerlandais. Après une visite de différents sites dans la vallée de la Gulp, une étude sur la rétention (naturelle) de l'eau dans la vallée a été présentée aux participants. Une solution globale et intégrée a été proposée, comprenant de multiples petits aménagements à de nombreux endroits sur la Gulp, afin d'éviter de devoir construire un gros ouvrage d'art très impactant tant sur l'écosystème que sur le paysage (digue). Ces solutions comprenaient la replantation de haies et la création de bosquets dans les prairies en forte pente, la reméandration de certains tronçons du cours d'eau, la création de bassins d'orage naturels intégrés au paysage ou encore la création d'embâcles permettant de ralentir le courant. Ce fut une journée très intéressante, permettant un échange entre acteurs flamands, wallons et néerlandais. Les gros orages du début du mois de juin ne font que confirmer qu'il est urgent de nous pencher sur ce thème.



Journée portes ouvertes de Plombières



Nettoyage de la Gueule

2 Actualités du Comité Local Geer

Actions 13Mv0479, 0055, 0075, 0077, 0098, 0100, 0112

💧 LE PROJET DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE DU GEER, TOUS UNIS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU GEER!

En 2004 débutait le projet de traitement biologique du Geer visant la réduction des vases organiques issues des rejets directs d'eaux usées dans le cours d'eau. Au départ, deux partenaires impliqués... on en compte aujourd'hui six! **En 2016**, les partenaires actifs dans le projet sont les communes de Hannut, Geer, Waremme et Oreye, ainsi que les gestionnaires des cours d'eau (Service Technique Provincial ou STP de Liège et SPW-Direction des cours d'eau non navigables ou DCENN)! Ceci permet de couvrir pratiquement 100% des zones problématiques du Haut-Geer en attendant les travaux de construction des stations d'épuration nécessaires.

Quelles sont les nouveautés en 2016?

Les communes de Hannut et d'Oreye traitent maintenant leur réseau d'égouttage (non relié à une station d'épuration), et les gestionnaires ont traité le cours d'eau en parallèle. Le traitement du Geer a été réalisé sur deux zones: la zone comprise entre la rue Gerard Waelkens (Geer) et la rue de Prêle (Waremme) qui avait été traitée il y a quelques années, et la zone comprise entre la rue du Limbourg (Waremme) et la rue du Village (Oreye) jamais traitée jusqu'à présent. Au total, ce sont environ 6 km de cours d'eau traités avec 4 tonnes de produit biologique! Le budget prévu à cet effet est lui aussi conséquent: 135.000 euros! Sans compter tous les investissements communaux annuels pour traiter les égouts...!

Voilà un bel exemple de collaboration fructueuse entre les partenaires du Contrat de rivière!

Action 13Mv0460

💧 CONCRÉTISATION D'UNE FICHE PCDN «EAU» À VERLAINE: «RESTAURATION DU RUISSEAU DE L'YERNE»

L'Yerne, cours d'eau tantôt paisible tantôt puissant, fait l'objet de travaux de restauration sur 300 mètres en aval de la Tige de Bomiète pour lui redonner ses atouts écologiques. Comme on peut le voir sur la photo ci-contre (photo avant travaux), le cours d'eau est fort encaissé avec un écoulement rapide et laminaire. L'objectif des travaux est donc de rétablir des berges plus douces, la création de banquettes de crue (diversité d'habitats) et la création d'une légère sinuosité (voir photo ci-contre pendant les travaux). Les berges et le lit seront regarnis par des plantes indigènes et adéquates au milieu lorsque les travaux seront terminés. La réflexion sur ce projet a débuté en 2012 au sein du PCDN de Verlaine et a pu aboutir en juin 2016 grâce à la collaboration de nombreux partenaires: la commune de Verlaine et son PCDN, le propriétaire des terrains bordant le cours d'eau, le Service Technique Provincial de Liège, le SPW-Département de la Nature et des Forêts et le Contrat de Rivière Meuse Aval. Des investissements en temps mais aussi en moyens de la part de ceux-ci! Merci à tous pour ce beau projet!



Le Geer



Le Geer



L'Yerne, avant les travaux



L'Yerne, pendant les travaux

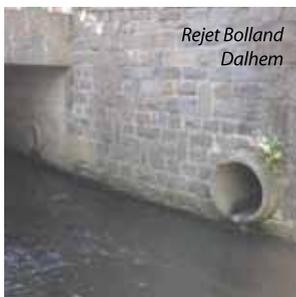
3 Actualités du Comité Local Berwinne-Julienne

ACTION HORS PROGRAMME

POSE DU COLLECTEUR DE LA BERWINNE – LOT 1 PAR L'AIDE



Rejet Berwinne
Chenestre



Rejet Bolland
Dalhem

L'égouttage sur le bassin de la Berwinne avance d'un grand pas ! Cette action de l'AIDE permettra d'accélérer la résolution de nombreux points noirs « rejets » (égouts communaux). Une partie des eaux usées qui se jette pour l'instant dans la rivière via les canalisations communales vont bientôt être reprises par la partie aval du collecteur de la Berwinne et seront traitées dans la station d'épuration de Dalhem. Ce premier lot de collecteurs posé comprend les collecteurs de la rue Joseph Dethier, de la rue Lieutenant Pirard (qui reprend aussi les eaux usées de la rue Capitaine Piron et de la rue Général Thys), de la rue du Bourgmestre Henri Francotte jusqu'au carrefour de la rue de Richelle, ainsi qu'une partie de la rue Chenestre à Saint-André. Les travaux ont débutés en avril 2016 avec la pose du collecteur rue du Soldat Joseph Dethier et continuerons encore jusque fin 2017.

La construction de la station d'épuration de Dalhem est aussi en bonne voie. Elle sera située entre l'école communale de Dalhem et la rue de Cronwez. Les travaux ont déjà été adjudés et une demande de permis a été introduite par l'AIDE en mai de cette année. Dès que le permis sera obtenu, les travaux pourront commencer et dureront 2 ans.

Action 13Mv0351

Étudier la possibilité de créer une zone de rétention d'eau au niveau du lotissement de Warsage

Dorénavant, les inondations et les coulées boueuses ne devraient plus être qu'un mauvais souvenir pour les habitants du lotissement Andelaine-Craesborn à Warsage. Suite à une étude préliminaire des différentes possibilités pour solutionner cette problématique, la commune a décidé de poursuivre le projet et de passer à la réalisation d'un bassin d'orage. En attendant que la construction puisse être lancée, la commune avait déjà pris quelques mesures préventives comme l'installation de fascines ou le placement d'un puisard. Une demande de subides pour les travaux et le rachat des terres avait aussi été introduite au SPW dans le cadre du plan PLUIES. Cette demande a été acceptée fin 2015. La construction du bassin d'orage s'est terminée en mai de cette année (creusement et ensemencement). Les plantations prévues sur le pourtour sont prévues pour novembre.

ACTION HORS PROGRAMME

Sensibilisation à la lutte contre les coulées boueuses

Dans le cadre de ses actions pour la lutte contre les coulées boueuses, la commune de Herve a organisé le 28 janvier une réunion de sensibilisation avec la cellule GISER et Greenotech. Une quinzaine de personnes étaient présentes.



Bassin d'orage
Warsage



Zone humide à Forville



Entrave, Soile

4 Actualités du Comité Local Mehaigne

Action 13Mv0287

Accompagner les propriétaires des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne à restaurer les milieux alluviaux de type boisements

D'AULNES, FRÈNES, SAULES ET LES PRAIRIES HUMIDES ET MÉGAPHORBIAIES DANS LE CADRE DE NATURA 2000

Le Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne rédige régulièrement des recommandations destinées aux propriétaires de zones humides. Par exemple au propriétaire d'une peupleraie à Oteppe (Burdinne), afin de conserver une mégaphorbiaie (végétation à hautes fleurs des bords d'eau) pendant et après l'exploitation de la plantation, ou à celui de prairies humides avec creusement de mares à Fumal, d'autres remblayées à Boingt, ou encore des conseils de gestion et des informations concernant les subides disponibles pour la restauration d'une zone humide à Héron ou pour la création de mares à Pitet. Ces recommandations devraient contribuer à une meilleure gestion/protection de ces zones humides précieuses pour le bassin de la Mehaigne, tant en terme de protection contre les inondations (elles jouent le rôle de zones tampons) qu'en terme d'accueil de la biodiversité, de nombreuses espèces y sont étroitement liées dont certaines deviennent rares

Action 13Mv0487

Évacuer les entraves le long de la Soile et effectuer un entretien de la ripisylvie

Cet hiver, la Direction des Cours d'Eau Non Navigables de Liège a fait évacuer les entraves végétales pouvant poser des problèmes d'écoulement sur la Soile entre Meeffe et la confluence avec la Mehaigne à Ambresin. Toutes n'ont pas été enlevées car ces amas temporaires de branches mortes jouent un rôle essentiel dans l'écologie de nos cours d'eau. Ils participent à la diversité des écoulements, créant des zones lentes et des zones rapides, et abritent une faune variée. Les alevins de nombreuses espèces de poissons y trouvent un abri vis-à-vis de leurs prédateurs, poissons adultes ou oiseaux piscivores. Ils constituent également l'habitat privilégié de nombreux invertébrés, base de la chaîne alimentaire de nos rivières.

Ce chantier a également été l'occasion d'entretenir la végétation croissant sur les berges de la rivière et de pratiquer des ouvertures dans la voûte végétale dense afin de rétablir l'accès permettant aux pêcheurs de pratiquer leur passion mais aussi de remettre ponctuellement la rivière en lumière, favorisant là aussi la diversité biologique.

5 Actualité du Comité Local Hoyoux

ACTION HORS PROGRAMME

ORGANISER UNE SÉANCE D'INFORMATION

«GÉRER LES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT DANS LE CONDROZ»

Le comité local du Hoyoux a organisé une séance d'information consacrée à la thématique du ruissellement dans le Condroz le 23 février à Clavier. Arnaud Dewez de la Cellule GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement) a présenté de manière très illustrée les causes, les solutions et un retour d'expériences d'aménagements mis en place pour gérer l'érosion et le ruissellement. Les causes peuvent être dues à l'agriculture (cultures sensibles, sols fragilisés, parcellaire agrandi et homogène), à l'urbanisation (développement sans tenir compte du risque, emprise sur les terres agricoles) ou au climat (augmentation des événements intenses, variabilité). L'agriculture peut être la cause du problème d'érosion et de ruissellement mais aussi la solution. De 10 à 200 tonnes de terre par hectare sont perdues chaque année en Wallonie ! Or le sol est le capital de base de l'agriculteur, il en prend soin. Il peut agir:

- ▶ **sur le sol:** couvrir, stabiliser, infiltrer grâce au travail du sol, à la couverture du sol, à la matière organique et au pH
- ▶ **sur le parcellaire:** ralentir, diffuser le flux grâce à un assolement varié, des bordures de parcelle, des fascines filtrantes
- ▶ **localement:** conduire le flux localisé, stocker grâce aux chenaux enherbés, aux fossés, talus et aménagements.

À leur échelle, les riverains peuvent aménager leurs biens afin d'éviter les désagréments liés au ruissellement: installation d'un casse-vitesse à l'entrée d'une allée de garage en pente, rehausse de l'aération d'un soupirail... Les communes agissent également en intégrant la gestion du risque dans leurs politiques. Elles disposent de moyens d'actions permettant la mise en place d'aménagements et d'instruments administratifs. L'article qui suit décrit l'exemple de la commune de Ohey en province de Namur. *Plus d'infos: www.giser.be*



Journées Wallonnes de l'Eau 2016

Action 13Mv0325

RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS DE LUTTE CONTRE LES COULÉES BOUEUSES RUE DE BAYA OHEY

À l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau, la commune d'Ohey a organisé une visite de ses aménagements de lutte contre les coulées boueuses. En effet, elle a sollicité l'aide de la Cellule régionale GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement) afin de diminuer le risque d'inondation. C'est ainsi que des aménagements ont été mis en place Rue Baya: une fascine (fagots de bois morts) en bord de champs filtre l'eau et retient une partie des sédiments. L'eau est ensuite récupérée par un fossé en bord de route, passe sous celle-ci dans une nouvelle canalisation avant d'être acheminée jusqu'au Ruisseau de Lileau par un large fossé et une prairie dans laquelle l'eau peut encore s'infiltrer. L'aménagement de la voirie a été complété par la pose d'un cassis en travers de la rue et des bordures latérales permettant de mieux contenir les eaux.

À Libois, d'autres aménagements ont vu le jour en concertation avec les riverains et l'agriculteur propriétaire d'une parcelle en amont de maisons: fascine de paille au centre de la parcelle cultivée, fascine arrondie en coin de champ complétée par une haie triple rang (noisetier, viorne aubier, cornouiller sanguin, troène et autres espèces indigènes) et mare tampon. Ces aménagements et d'autres qui sont en projet sont issus d'une réflexion globale que mène la commune d'Ohey sur l'ensemble de son territoire pour lutter contre le ruissellement. Mais un travail est également mené dans le cadre de l'octroi des permis d'urbanisme; chaque demande est analysée du point de vue de la sensibilité au ruissellement ou à l'érosion et, le cas échéant, des aménagements du projet urbanistique sont demandés au porteur. Ohey a également inscrit ces principes et identifié les principales zones à risques dans son schéma de structure tout récemment adopté. Enfin, si les aménagements mis en place ont montré tous leurs effets lors des récents orages, certaines maisons n'ont cependant pas été épargnées pour l'essentiel du fait conjugué d'un assolement cultural défavorable et d'un plan de secteur qui a octroyé des parcelles à bâtir dans des bas de pentes, zones à haut risque de ruissellement. Ohey plaide pour qu'un plan « pluies » (Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés) à l'échelle communale puisse être envisagé et soutenu par les autorités régionales et provinciales!

Action 13Mv0241

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION DIFFÉRENCIÉE À MARCHIN

Elle est brune, pulpeuse, pèse 700kg, consomme du foin et depuis un an, travaille pour la commune de Marchin. **Elle**, cette lady, a commencé la tonte sur la Place de Grand-Marchin et enchaîne cette année sur la Place de Belle-Maison sous les yeux interrogatifs des passants. **Lui**, son meneur David Mullender, d'une voix calme, la guide sur la surface engazonnée, passant entre les arbres d'un pas élégant. Grâce à la tondeuse mécanique hélicoïdale, elle laisse un gazon tondu comme on le ferait aux ciseaux. Sa famille rend service aux hommes de la manière la plus écologique qu'il soit... de génération, en génération. Elle peut effectuer du halage, du débardage en forêt et aux abords de nos ruisseaux afin d'éviter d'abimer nos sols et nos berges. Merci à cette jument de trait, pour ses services aux citoyens... La Gestion différenciée à l'horizon, offre parfois des alternatives aux engins motorisés qui non seulement polluent notre environnement mais tassent nos sols déjà ravagés par la main de l'homme et de ses pesticides! Un retour à l'âge de pierre vous dites? Non un retour aux sources et à la simplicité!



Gladys et son meneur © J. Borghoms

focus

La naissance de la Fédération meuse aval

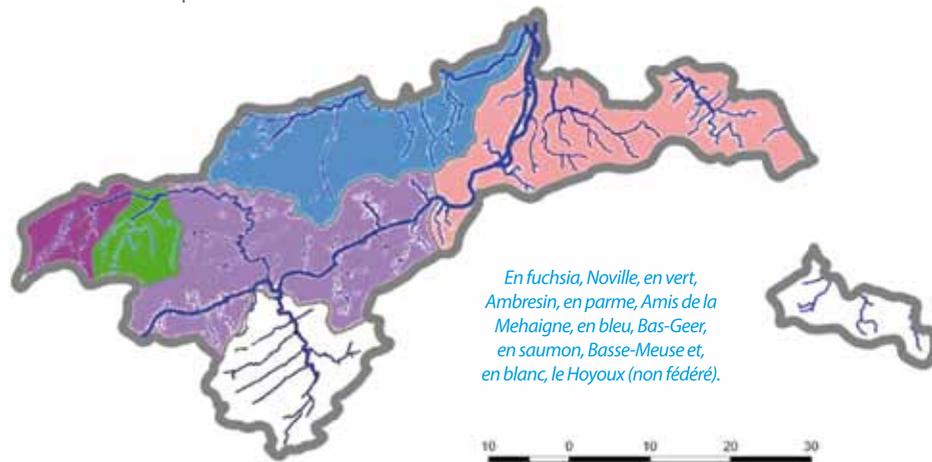
POURQUOI UNE FÉDÉRATION DE PÊCHEURS ?

La protection des poissons et de leur milieu est le premier objectif des fédérations et la défense du pêcheur n'arrive en réalité qu'en second. Cela se matérialise en une multitude d'actions telles que des nettoyages de sites, un investissement important dans les restaurations et/ou les créations de frayères (Cheratte), une éducation des pêcheurs au respect de l'environnement, qu'ils soient adultes (revue du Franc Pêcheur) ou enfants (écoles de pêche), des dépôts de plainte lors de pollution (notons que seuls les pêcheurs ont porté plainte contre la pollution Agriffar) et contre les braconniers, etc. On constate en effet que la faune piscicole est bien méconnue, en dehors des scientifiques et du monde de la pêche. Les fédérations de pêcheurs se sont souvent senties bien seules dans leur combat pour la protection des poissons.

LA FMA

Le nom complet de la nouvelle fédération faitière étant «Fédération halieutique et piscicole du sous-bassin de la Meuse Aval» (FHPSBMA), en abrégé: «Fédération Meuse Aval» (FMA). Il est cependant utile et nécessaire d'expliquer 2 termes fondamentaux:

- 1. Halieutique:** «qui concerne la pêche», mais également les pêcheurs. Ce terme insiste bien sur le fait que nous avons affaire à une association de pêcheurs, quelle que soit sa technique.
- 2. Piscicole:** «qui a trait à la gestion des poissons et de l'eau». Ce point est également central, car, lors des réalisations des plans de gestions piscicoles, ce sont bien les pêcheurs qui seront à la constitution, vu leur expérience et leurs compétences. Ils seront certes aidés par le Service de la Pêche, mais c'est à notre fédération et à aucune autre association de travailler sur ce point en Meuse Aval.



POURQUOI CRÉER UNE NOUVELLE FÉDÉRATION ?

Cette naissance est le fruit d'une obligation européenne : pour une gestion plus logique de l'eau, les pêcheurs et les administrations devront gérer les eaux par sous-bassins (DCE 2000/60/CE) ! Il est en effet tout à fait contre-productif de s'occuper d'une rivière par tronçons et non dans son ensemble, que ça soit pour les règlements de pêche ou les empoisonnements. De ce fait, le niveau provincial disparaît de la gestion de la pêche (Commissions provinciales piscicoles), au profit des fédérations de sous-bassin (15 en Wallonie). **Une seule fédération reconnue par sous-bassin:** le ministère ne reconnaît qu'une et une seule fédération par sous-bassin. La FMA sera la seule interlocutrice pour les administrations régionales.

ET LA FMA ?

L'asbl fut créée lors de l'assemblée générale constitutive du 17 octobre à Hannut, à l'unanimité des 35 membres présents ou représentés. Elle composée de 5 sociétés fondatrices, dont 3 anciennes fédérations reconnues par la Wallonie (Basse-Meuse, Meuse et Pêche et Loisirs).

Plus forts ensemble : la FMA est ouverte à l'affiliation de nouvelles sociétés de pêcheurs. Elle jouit actuellement d'un effet gravitationnel qui attirera, je l'espère, un maximum de pêcheurs. L'affiliation se fait, en effet, sur base volontaire et malheureusement pas obligatoirement, comme dans tous les pays limitrophes et la plupart des sports en Belgique.

COORDONNÉES COMPLÈTES DE LA FMA ASBL

Alain Rosoux est trésorier, Patrick Stas est secrétaire et Jean-Noël Schmitz est président (également membre du Conseil Supérieur Wallon de la Pêche (CSWP), avec Didier Moisse, et du Fonds Piscicole de Wallonie (FPW), avec Alain Rosoux).

Le siège social est fixé à l'adresse du président de l'asbl : 39, Rue de la Collectivité à 4100 Seraing. Numéro de société : 642.686.069.

LE FRANC PÊCHEUR, ORGANE DE LA FMA

La revue du Franc Pêcheur devient également l'organe de la FMA. Ce trimestriel est publié actuellement à 2500 exemplaires, directement envoyés aux affiliés ou déposés à des points stratégiques pour faire notre promotion.

Afin de toucher encore plus de monde et/ou de publier des photos, des films ou d'autres informations utiles, il lui est adjoint un site internet depuis quelques années déjà : <http://www.lefrancpecheur.be>, dont le succès est assez important, avec une moyenne de 1600 vues par mois depuis sa création en novembre 2012.



Nom : LAVAL
Prénom : Anne-Lise
Organisme : A.I.D.E.
Fonction : Ingénieur principal

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un contrat de rivière ? D'où vient votre engagement ?

L'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la province de Liège est une intercommunale publique qui exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la province de Liège (84 communes). Elle est active dans le domaine de la protection de la région liégeoise contre les inondations indirectes de Meuse liées aux affaissements miniers (démergement), ainsi que dans le domaine de l'assainissement des eaux usées (égouttage, collecteurs, stations de pompage, stations d'épuration...). À la création des différents contrats de rivière en Wallonie, l'adhésion de l'AIDE en tant que partenaire de ceux-ci était une évidence.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

Ce qui me réjouit le plus c'est de constater la motivation de tous les acteurs des contrats de rivière et les initiatives concrètes que cette motivation génère. Certaines sont plus simples et rapides à mettre en œuvre que d'autres, mais elles vont toutes dans le même sens : l'amélioration de l'état de nos masses d'eau.

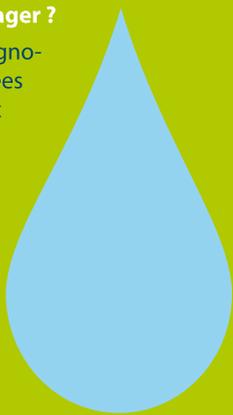
Ce qui me chagrine c'est l'égoïsme de certains qui s'obstinent à mettre des bâtons dans les roues de projets longs et laborieux quand ceux-ci arrivent enfin à concrétisation : la complication administrative et le phénomène Nimby sont nos adversaires les plus coriaces.

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

La clé de la réussite c'est l'information, trop de gens ignorent encore de nos jours le circuit de leurs eaux usées et pensent que parce que leur maison est reliée aux égouts, ils ne génèrent aucune pollution. Grâce à leur présence sur le terrain, les contrats de rivières sont des messagers très efficaces.

Les visites des stations d'épurations et notamment celles organisées en collaboration avec les contrats de rivières sont toujours une réussite, nous espérons qu'elles génèrent chez les visiteurs un comportement plus responsable de nos citoyens vis-à-vis de leur consommation en eau.

l'itw



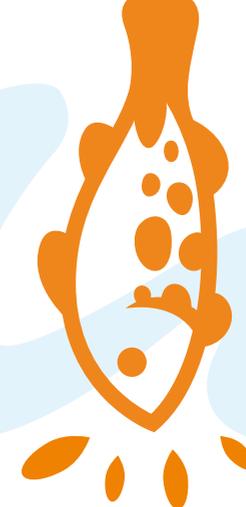
en bref

Adoption des Plans de Gestion des Risques d'Inondation et des cartes d'aléa d'inondation

Le 10 mars 2016 le Gouvernement Wallon adoptait par Arrêté les PGRI (Plans de Gestion des Risques d'Inondation) ainsi que les cartographies des zones soumises à l'aléa d'inondation et du risque de dommages dus aux inondations. Ces documents sont consultables sur http://environnement.wallonie.be/inondations/files/pgri/PGRl_MEUSE_20160304.pdf et <http://geoapps.wallonie.be/inondations>

Dans son communiqué de presse, le Gouvernement annonçait que « les plans de gestion des risques comportent 440 mesures locales et 42 mesures globales de lutte contre les inondations qui seront à mettre en œuvre au cours des 6 ans à venir. Ces mesures couvrent aussi bien les aspects de Prévention, de Protection, de Préparation que de Réparation. Il s'agit de mesures d'amélioration de la connaissance, de construction d'ouvrages locaux de protection tels que des bassins d'orage, d'amélioration des berges de rivières que des procédures d'alerte et d'aide à la réparation.

Parallèlement à ce processus, la carte de l'aléa d'inondation qui synthétise les 4 scénarios de crue imposés par la Directive, a également été soumise à enquête publique. La version « définitive » (pour une période de 6 ans) de la carte vient également d'être approuvée par le Gouvernement afin de servir d'outil de base pour l'aménagement du territoire dans les zones soumises à l'aléa d'inondation, notamment en matière de permis.



21/07, 28/08 et 25/09 > Balades guidées « Les années en 6 »

De 14h30 à 16h, rdv devant l'Office du Tourisme. L'idée du circuit est de rapporter des événements historiques qui se perdent dans l'anecdote. Tous les faits évoqués, susceptibles de vous renseigner sur la grande et surtout la petite histoire hutoise, se sont passés durant une année qui se termine en « 6 », reprenant la période allant de 1066 à 2016. Plusieurs commentaires concerneront l'importance du Hoyoux dans le développement de la ville, ainsi que les inondations de celui-ci et de la Meuse. Infos: Office du Tourisme, 1 quai de Namur, 4500 Huy. Tél. 085.21 29 15.

21/08 > Pêche en fête à Latinne

Hosdent de 9h à 18h. Maison de la Meuse et de l'Environnement Rural, Hosdent. Entrée gratuite. Contact : Patrick Stas 0497/82.97.21 - info@amisdelameuse.be

18/09 > La Vallée du Hoyoux La Nature en Ville

L'aventure d'une confluence. Rencontre grandeur nature. Guide: M. Clignez. Rdv à 14h, place des Italiens à Huy.

Nos activités sont gratuites mais nous vous demandons de participer au fonctionnement de l'association en adhérant à la MNSH pour l'année qui vient: individuel : 7,5€, famille (préciser les noms pour l'assurance): 10€, étudiant : 5€.

agenda

Contactez-nous!

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > LISA NOËL

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > LISA NOËL

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GEER > SANDRA GODFROID

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 - geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > SYLVIE MESSIAEN

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 085/31.71.74 - hoyoux@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - mehaigne@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 40 communes et villes partenaires (*Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimas, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Hannut, Havelange, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lonzen, Marchin, Modave, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt*).

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy.

Graphisme: Elise Latinne.

Éditeur responsable: Vincent Mignolet, président de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.

Imprimé sur papier PEFC.



talon d'adhésion

Ou...
Abonnez-vous
en ligne sur
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom:

Par mail:

Par courrier:

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: Place Faniel 8,
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

